

Location d'une nacelle et d'un rouleau-compacteur aux collectivités : tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2013

Le rapporteur,

⇒ propose de revaloriser le tarif de location de la nacelle et du rouleau-compacteur de la manière suivante :

| Nacelle | La demi-journée | La journée |
|---|-----------------|-----------------|
| Anciens tarifs | 77,88 € | 135,00 € |
| Nouveaux montants au 1^{er} janvier 2013 (€ TTC) | 79,00 € | 138,00 € |

| Rouleau-compacteur | La demi-journée | La journée |
|---|-----------------|----------------|
| Anciens tarifs | 41,53 € | 62,30 € |
| Nouveaux montants au 1^{er} janvier 2013 (€ TTC) | 42,00 € | 64,00 € |

Considérant l'avis favorable émis par la commission mixte « urbanisme et développement durable, voirie, transport et bâtiments », lors de sa réunion du 22 novembre 2012 ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte :

les nouveaux montants proposés ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2013 ;

Autorise :

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : à l'unanimité